

Le plan d'actions ne doit pas faire doublement avec les actions des chantiers COG - Il se doit d'être complémentaire en déclinant les actions COG plus finement sur les enjeux RSE (et non pas les enjeux métier), en inscrivant des actions en continuité du précédent plan d'actions (dans la mesure où l'objectif n'est pas atteint) ou des actions innovantes. (Cf. annexe 1) . Les actions du plan d'actions RSE répondent à des enjeux RSE spécifiques à la caisse, spécifiques au plan cadre UCANSS (Cf. annexe 2) ou communs aux deux. Il est directement lié aux résultats des indicateurs de suivi des engagements RSE de la caisse.

Axe	ENJEU	Domaine	Objectifs 2018-2021 validés	Libellé des actions				
GOUVERNANCE IMPLICATION SUR LE TERRITOIRE	CONSOLIDER LA GOUVERNANCE FONDEE SUR LA CO CONSTRUCTION	Communication	1, Accompagner la démarche RSE par une communication active	1.1 - 1.2 Poursuivre et développer les actions de communication : communication mensuelle dans le forum, publication internet 1.3 En externe : identifier les canaux de communication locaux, identifier les cibles 1.4 Enrichir les outils de communication interne de la caisse : réflexion à mener lors de la mise en œuvre du nouveau portail Web 1.5 Organiser des actions événementielles autour des objectifs RSE				
			Pilotage	2, Intégrer les enjeux RSE dans la stratégie locale	2.1 Suivre et analyser l'évolution des consommations, les enjeux RSE inscrits dans la COG			
				3, Mesurer, évaluer l'efficacité des actions				
			Parties Prenantes	4, Développer l'implication des agents	4.1 Développer la démarche participative associant l'ensemble des collaborateurs de la caisse			
				5, Développer l'implication sur le territoire (local)	5.1 Participer à des actions locales : Algernon - Marseille Cassis. Les bosses 13 5.2 Mener une étude de faisabilité pour mise en œuvre du mécénat de compétence 5.3 Mettre en œuvre les missions de mécénat de compétence 5.4 Développer les partenariats locaux : exemple conclure des conventions de partenariat avec les universités (stagiaires) 5.5 Développer les actions inter régimes : renforcer le partage des pratiques et la mutualisation des besoins - Recensement auprès de chaque sous-direction			
		ENVIRONNEMENTAL	LIMITER L'EMPREINTE CARBONE	Immobilier	6, Diminuer les émissions GES (1)	6.1 Immobilier - Actions chantier COG 6.2 Proposer une offre SI permettant le télétravail 6.3 Déploiement d'outil pour la mobilité interne, externe du poste de travail : accès aux données et aux informations pour éviter les impressions 6.4 Revue du parc d'imprimantes personnelles/réduction du nombre d'imprimantes		
					SIdéveloppement numérique			
						Transport	7, S'engager en faveur de la mobilité durable : Diminuer les déplacements domicile/travail	7.1 Etudier les besoins via l'actualisation du PDE et prévoir un plan de communication exemples : part des déplacements en transports collectif/ évolution du nombre de Visio 7.2 Encourager les moyens de déplacement alternatif à la voiture individuelle : soumettre à la direction pour validation des actions concrètes de participation aux déplacements alternatifs : - favoriser l'acquisition de vélo électrique ou mettre à disposition des vélos de service électriques, - d'une borne de recharge véhicule électrique) 7.3 communiquer sur la mobilité durable via le livret d'accueil, le forum, l'internet 7.4 Négocier un accord pour mise en place du télétravail
							8, S'engager en faveur de la mobilité durable : Mieux gérer les déplacements professionnels	8.1 Réaliser l'état des lieux de l'utilisation de la Visio et de l'audioconférence 8.2 Développer les réunions, Rdv en visioconférences ou audioconférence 8.3 Mesurer les déplacements professionnels effectués (nombre, kms/an parcourus ...) 8.4 Développer les formations à distance : identifier les formations éligibles, déployer les modules de formation en e-learning
9, S'engager en faveur de la mobilité durable : Diminuer les déplacements des assurés	9.1 Développer les points de proximité pour nos publics 9.2 Développer la Visio							
Energie/Eau	10, Maîtriser la consommation d'énergie, d'eau			Poursuite des actions menées les années précédentes : mesure et analyse des consommations				
Papier	11, Diminuer la consommation papier grâce au développement numérique			cf. actions 6.3 et 6.4 + Sensibilisation des agents, administrateurs et autres parties prenantes : conservations numérisées des documents, pratiques d'impression ...				
Déchets	12, Diminuer le volume total de déchet			12.1 Etudier la faisabilité de diminuer notre consommation de bouteilles plastiques, 12.2 Mettre en place le tri sélectif du plastique				
	Recycler, valoriser les déchets							
SOCIAL	GARANTIR LA DIVERSITE A L'EMBAUCHE ET L'EGALITE DE TRAITEMENT TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE			Egalité des chances, non discrimination à l'emploi	13 Evaluer le processus recrutement	Poursuivre les actions de communication et de formation à destination des managers et du personnel et mettre en œuvre les actions prévues dans l'accord relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail - entretien métier réalisé pour accompagner les managers sur les bonnes pratiques à adopter lors d'un recrutement - Formation diversité/égalité à l'embauche pour le conseiller recrutement		
					14 Créer des conditions favorables à l'intégration et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (1)	Mettre en œuvre les actions prévues dans l'accord relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail		
					15 Développer l'insertion durable des jeunes dans l'emploi	15.1 Poursuivre le développement des partenariats locaux pour attirer les profils juniors 15.2 Poursuivre la mise en œuvre des actions prévues dans l'accord contrat de génération		
		16 Poursuivre les actions de sensibilisation et de suivi portant sur la diversité	16.1 Mettre en œuvre des actions prévues dans l'accord relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail 16.2 Création de guides discrimination et harcèlement au travail 16.3 Poursuivre les actions de communication et de formation existantes					
		17 Développer les actions relatives au maintien des seniors dans l'emploi	17.1 Poursuivre la mise en œuvre des actions prévues dans l'accord contrat de génération 17.2 Garantir l'accès à la formation pour tous : au moins une formation programmée au titre du PPA concernant cette catégorie de public 17.3 Communication autour d'animation/sensibilisation					
		Evolution professionnelle	18 Développer les actions favorisant l'évolution de carrière et la mobilité interne.		18.1 Poursuivre les actions de communication et de sensibilisation sur l'ensemble des dispositifs favorisant l'évolution de carrière et la mobilité interne : fiches pratiques - Journée d'immersion - présentation des postes vacants par les métiers - recruteurs, point d'information manager sur le comité de carrière 18.2 Poursuivre les actions de formation à destination des managers et du personnel et mettre en œuvre les actions prévues dans l'accord relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail 18.3 Mettre en place de nouvelles actions pour accompagner la mobilité interne : assurer la sécurisation des mobilités pour permettre le retour à l'emploi			
			19 Renforcer les dispositifs d'accompagnement au changement (1)		19.1 Action COG 33 et 36 : veille des évolutions, mesure des impacts, outiller les cadres pour accompagner le changement, associer systématiquement RH pour les plans d'accompagnement collectifs et individuels etc. Poursuivre l'accompagnement RH des cadres lors des réorganisations métiers (par différentes mesures, organisation, mobilité, formation, emploi, condition de travail ...) - Construction d'un module de formation à destination des cadres - Réflexion sur un dispositif de veille à l'identification des évolutions			
		ASSURER LA SANTE ET LA SECURITE DES SALARIES	Qualité de vie au travail	20 Poursuivre les actions de la caisse en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail (1)	Mettre en place les actions prévues au Chantier 34 de la COG : Plan d'actions QVT, Démarche RPS			
			Prévention santé	21 Développer les démarches de prévention de la santé	Mettre en place les actions prévues au Chantier 34 de la COG : réaliser le plan d'actions Qualité de vie au travail			
		ECONOMIQUE	MENER UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE	Achat durable	22 Tenir compte des critères RSE dans le processus achat	Développer l'intégration des clauses sociétales dans les marchés		
				Economie circulaire et solidaire	23 Favoriser le réemploi des publics éloignés de l'emploi	23.1 Développer les clauses d'insertion en faveur des personnes éloignées de l'emploi dans les marchés Mesurer la mise en œuvre des heures attribuées attendue mars pour résultat au 31/12 23.2 Développer l'achat auprès du secteur adapté et protégé : réserver une enveloppe budgétaire en faveur des ESAT		
				24 Prendre en compte le cout global dans les marchés et analyse du cycle de vie	Maîtriser les délais de paiement (soutien au PME/TPE)			